

Edito



Le 1^{er} numéro d'une Newsletter est toujours un moment important. Il acte d'un rendez-vous régulier que, je l'espère, vous aurez plaisir à retrouver comme nous avons eu du plaisir à vous le préparer.

L'objectif de cette lettre d'information est de vous éclairer sur les enjeux

de la dématérialisation du titre-restaurant et de présenter les solutions qu'apporte CONECS.

Un an après le décret qui a autorisé les titres-restaurant sur supports électroniques, le marché du titre restaurant démontre son dynamisme : une croissance d'environ 2% en volume et de nouveaux acteurs qui se sont lancés récemment. 8 émetteurs sont aujourd'hui déclarés auprès de la Commission Nationale des Titres-Restaurant (CNTR), dont la moitié est déjà client de CONECS !

La plupart des émetteurs ont opté pour un support bien connu des français : la carte à puce. Apparues à peu près au même moment que le décret, les cartes dites de **1^{ère} génération** réalisent des transactions de manière identique aux transactions bancaires. Le commerçant paye la commission bancaire de sa banque acquéreur ainsi que la commission d'apporteur d'affaires de l'émetteur de titres-restaurant.

Pour apporter plus de services aux commerçants, une carte de **2^{ème} génération** a été imaginée : c'est la solution CONECS, qui permet de séparer les transactions bancaires des transactions de titres-restaurant sur le terminal habituel du commerçant.

Les rubriques " actu ", " brèves ", " comment ça marche " ou " témoignage " vous apporteront au fil des mois autant d'éclairages différents.

Bienvenue dans le monde de CONECS et de la dématérialisation du titre-restaurant !

Vincent Toche,
Président de CONECS

Comment ça marche ?

La carte 2^{ème} génération

La carte titre-restaurant dite de 2^{ème} génération réalise des transactions **privatives** sur le terminal habituel du commerçant (TPE) mais ses flux sont dirigés vers un serveur d'autorisation acquéreur (SAA), distinct de celui de l'acquéreur bancaire du commerçant. Ce serveur redirige ces transactions vers l'émetteur de la carte, responsable in fine d'autoriser ou non la transaction (toutes les cartes titre-restaurant sont des cartes à autorisation systématique).



Les transactions de ces cartes 2^{ème} génération font l'objet d'une télécollecte dédiée : lors du processus de télécollecte, deux tickets distincts sont édités, le ticket de télécollecte bancaire habituel (CB) et le ticket de télécollecte spécifique pour toutes les transactions de cartes titre-restaurant de 2^{ème} génération. Ce ticket de télécollecte dédié indique le montant total émetteur par émetteur, très utile pour le suivi au jour le jour du commerçant.

Pour cela, le commerçant n'a ni besoin d'investir dans une nouvelle machine, ni de télécharger un nouveau logiciel sur son terminal. Il s'agit d'un simple paramétrage du terminal existant. Il s'effectue de 2 manières : soit par téléphone par le mainteneur habituel du commerçant (lire la rubrique " Témoignage "), soit par téléparamétrage effectué automatiquement par la banque du commerçant, sans que le commerçant ait à intervenir.

La mise à jour du parc est en cours et avance à grands pas, en collaboration avec les acquéreurs CB et le groupement Cartes Bancaires.

Sommaire

■ P.1/ Comment ça marche ?

La carte 2^{ème} génération

■ P.1/ Chiffres clés

■ P.2 / l'Actu

■ P.2/ Rendez-vous

■ P.2/ Brèves

■ P.3/ Témoignage

Mme Alexandra Grébet,
Directrice de la division
monétique chez JDC

■ P.3/ La presse en parle

Chiffres clés

■ 5.7 milliards d'euros de volume d'émission de titres-restaurant par an

■ 3.5 millions de bénéficiaires

■ 180 000 restaurateurs et commerçants assimilés acceptant les titres-restaurant

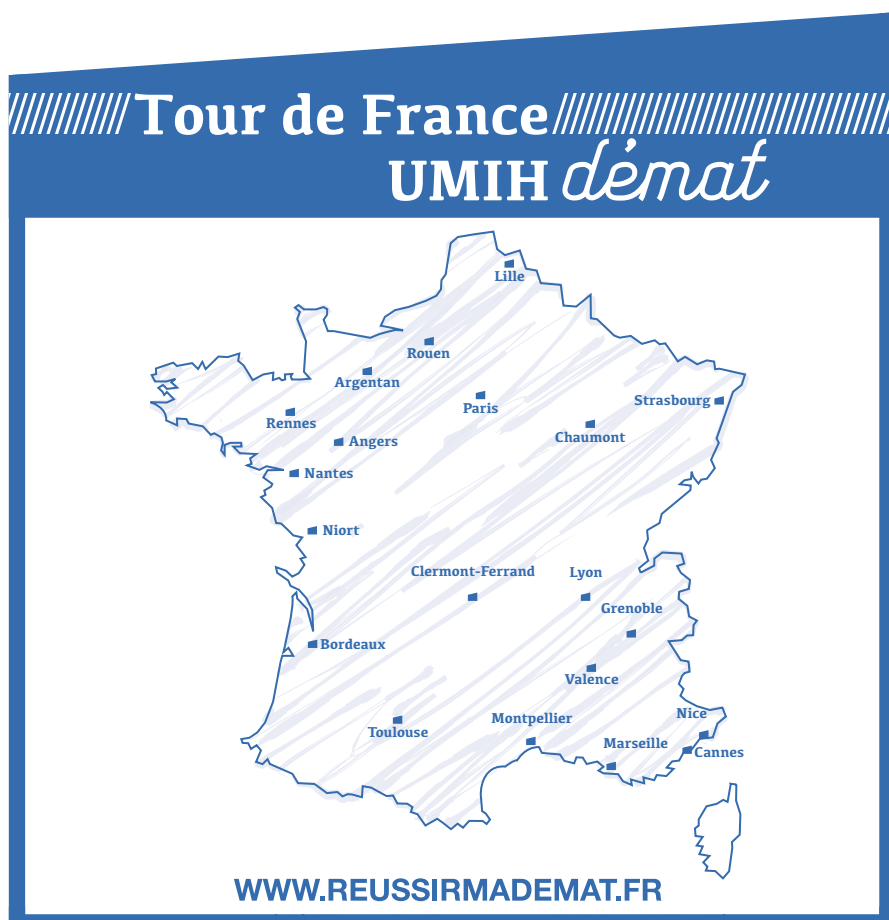
Le Tour de France de la Démat' est en marche !

Valence, Lille, Strasbourg, Grenoble ou Toulouse étaient les premières étapes de l'ambitieux " Tour de France de la Dématérialisation " monté par CONECS en partenariat avec l'UMIH (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie) et en particulier sa branche restauration : des réunions sympathiques et conviviales organisées en région, au sein même des fédérations locales de restaurateurs. Le public présent, parfois déboussolé devant la multitude des offres et des acteurs, venait y chercher des explications, de la clarté et surtout des réponses. Après une présentation de ces offres par Charly Belisson (le " Monsieur Démat' " au sein de l'UMIH) et Stephan Levy (Cabinet Harington Technologies), CONECS, par la voix de son Président, y a présenté sa solution technique. Les restaurateurs ont alors pu apprécier les avantages exclusifs de cette solution, particulièrement adaptée à leurs attentes et à leur quotidien. Alors que les tickets de télécopie dédiés détaillant les transactions, émetteur par émetteur, leur semblaient une simplification majeure dans le suivi de leur

gestion, l'absence de commission bancaire a été fortement appréciée.

Les présents ont tous exprimé leur impatience quant à la généralisation du système CONECS et leur volonté de rapidement effectuer le paramétrage de leur TPE afin d'être prêt à accepter ces cartes de 2^{ème} génération et portant le logo CONECS.

Cannes, Nice, Rouen, Montpellier, Paris, etc. seront les prochaines étapes de ce Tour de France et de nouvelles fédérations régionales de l'UMIH mais aussi de la CPIH (Confédération des Professionnels Indépendants de l'Hôtellerie) après celle de Niort et d'Angers ont appelé à devenir de nouvelles villes étapes. Ce nouveau signe encourageant démontre une fois de plus l'adéquation de la solution technique CONECS avec les réalités concrètes vécues par les affiliés restaurateurs et l'engouement de ces acteurs pour les cartes titre-restaurant de 2^{ème} génération.



Rendez-vous

- Prochaines dates du " Tour de France de la Démat' " :
Le 17 avril à Nice et Cannes,
Le 20 avril à Rouen,
Le 28 avril à Rennes,
Le 6 mai à Paris,
Le 18 mai à Angers,
Le 20 mai à Lyon

Brèves

- CONECS a signé des accords de collaboration avec toutes les banques françaises (Banques Populaires BNP-Paribas, Caisse d'Epargne, Crédit Agricole, Crédit Mutuel-CIC, Crédit Mutuel-Arkéa, Crédit du Nord, HSBC, La Banque Postale, LCL, Société Générale) et la plupart des mainteneurs de TPE (Aveo, Ingenico, JDC, Money 30, Univers Monétique, Veriphone, etc.). Liste complète sur : www.conecs.fr
- La solution CONECS est disponible aussi en Monétique Intégrée avec Ingenico (Axis), Infomil et Verifone (Payware Wymix) : elle est en cours de déploiement dans plusieurs Enseignes de restauration, (comme McDonald's ou Quick) ou des Enseignes GMS (comme Leclerc).
- CONECS était présent au congrès de la CPIH, à Chaumont.



Mme Alexandra Grébet,
Directrice de la division
monétique chez JDC

En quoi consiste le paramétrage d'un TPE pour lire les cartes labellisées CONECS ?

Dans le processus que nous avons défini avec CONECS, le commerçant reçoit un courrier contenant une carte de domiciliation CONECS lui demandant d'appeler son mainteneur pour effectuer la mise à jour de son terminal. Nous avons formé et dimensionné nos équipes pour pouvoir répondre rapidement aux appels des commerçants et les guider à chaque étape de cette mise à jour.

Il est nécessaire d'avoir la carte de domiciliation avec soi près du TPE. Il y a une dizaine d'étapes avec 3 ou 4 informations à saisir dans le terminal. La manipulation est très simple. Dans certains cas, à la demande de CONECS, c'est nous qui appelons le commerçant pour lui faire faire la manipulation.

Combien de temps cela prend ?

La mise à jour du terminal ne prend que quelques minutes, elle est à faire

sur chacun des terminaux du commerçant. Bien entendu, il est recommandé, notamment pour les restaurants tenus par des étrangers, de nous faire appeler par une personne qui parle bien le français et qui pourra suivre les instructions données par téléphone.

Comment réagit le commerçant ?

Les réactions sont bonnes. Nous sommes partenaires de CONECS et déclarés comme tel sur les sites reussirmademat.fr et conecs.fr, ce qui implique que cette mise à jour est prise en charge par CONECS.

Dans certaines situations, il nous est difficile de réaliser la mise à jour. En effet, nous avons constaté que certains commerçants acceptant déjà des cartes 1^{ère} génération pensent que leurs TPE sont prêts à fonctionner pour accepter les cartes 2^{ème} génération et refusent la mise à jour. Il faut qu'ils sachent que ça n'est pas le cas. Une autre situation est celle des commerçants qui ont égaré leur carte de domiciliation ou n'ont pas encore ouvert leur courrier (pour ceux que nous appelons). Il est important pour les commerçants de conserver cette carte à proximité de la caisse ou des TPE pour pouvoir procéder à la mise à jour et ensuite pour, par exemple, annuler des transactions si cela se présente. Elle fonctionne comme pour les transactions CB.

Nous savons que les cartes arrivent bientôt, JDC s'y est préparé et encourage tous ses commerçants à être prêts au plus vite pour ne pas être amenés à refuser les cartes titre-restaurant de clients qui risquent de ne plus revenir ensuite.

La presse en parle

Hôtellerie Restauration 24/03/2015

" Tour de France Umih' Démat, cette présentation avait de quoi susciter l'intérêt du plus grand nombre. "

Ze Pro 2/1/2015 :

" Les titres-restaurant 2^{ème} génération vont être lancés / Conecs, l'opérateur technique créé par Chèque Déjeuner, Edenred France, Natixis Intertitres et Sodexo Pass France, débute le déploiement national de sa solution. "

Les Nouvelles Dynamiques du Paiement 4/02/2015 :

" Marché des titres restaurant dématérialisés, la concurrence fait rage sur ce marché rénové. Avec des effets positifs, puisque le nombre des employeurs et salariés utilisateurs des titres repas s'est accru. (...) CONECS : une nouvelle génération de carte, à la recherche du marché de demain de ces titres dématérialisés. "